

COMPOSITION DE JURY DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE GACO, SGM, MMI, PEC et GCCD

Le président de l'université Savoie Mont Blanc,

- Vu** le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 et L.712-2,
- Vu** l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle notamment son article 17,
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc en date du 22 octobre 2013 relative à la délégation de compétences aux directeurs de composantes en matière de nomination des jurys d'examens,
- Vu** la proposition du directeur de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Chambéry.

ARRÊTE 2023-101

Article 1 : Pour l'année universitaire 2022-2023, la composition du jury d'examens de **BUT (bachelor universitaire de technologie) GACO, SGM, MMI, PEC et GCCD**

pour la **validation des semestres 1, 2, 3 et 4** est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (MCF, PR, autre)
Président	
➤ Christian PICARD	MCF
Membres	
➤ BRUNEL Jérôme	PRAG
➤ MARTIN Jean-Louis	PRAG
➤ GIBOZ Julien	MCF
➤ HOUZET Grégory	MCF
➤ GATUMEL Mathieu	MCF

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de l'IUT de Chambéry sur le site universitaire de Bourget du Lac.

Article 3 : La directrice générale des services, le vice-président de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique et le directeur de l'IUT de Chambéry, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 09/02/2023

Le Directeur
de l'IUT de Chambéry
Christian PICARD
Christian PICARD

Ampliation aux membres du jury d'examens